

Pascal Maeder, Milena Chimienti, Viviane Cretton, Christian Maggiori, Isabelle Probst et Stéphane Rullac (dir.)

➤ Innovation et intervention sociales

Impacts, méthodes et mises en œuvre dans les domaines de la santé et de l'action sociale

Questions sociales



Pascal Maeder, Milena Chimienti,
Viviane Cretton, Christian Maggiori,
Isabelle Probst et Stéphane Rullac
(dir.)

Innovation et intervention sociales
Impacts, méthodes et mises en œuvre
dans les domaines de la santé
et de l'action sociale

Questions sociales

Volume 10

Éditée par Christoph Maeder, Eva Nadai, Martina Koch,
Christian Reutlinger et Jean-Pierre Tabin.

La réflexion théorique et empirique sur la « question sociale » – les inégalités sociales, la marginalisation, l'exclusion et les rapports de domination – fait partie de la tradition sociologique. Elle soulève des questions sociales classiques : qui façonne l'ordre social, dans le cadre de quels rapports sociaux, quels sont les effets des actions, stratégies et dispositions individuelles ? De quelle manière les arrangements sociaux et l'État social sont-ils légitimés et mis en œuvre ? Dans quelles circonstances et comment des phénomènes sont-ils construits comme des « problèmes sociaux » dans la sphère publique, par le politique et par la science ? Dans quelles organisations, par quels acteurs ou actrices, et comment ces problèmes sont-ils traités ? Ces questions forment le cadre de la série « question sociale ». La série est ouverte à différents courants et approches, ainsi qu'à différentes disciplines. La série accueille aussi bien des réflexions théoriques que des études empiriques ou des analyses du contexte contemporain.

Pascal Maeder, Milena Chimienti,
Viviane Cretton, Christian Maggiori,
Isabelle Probst et Stéphane Rullac
(dir.)

Innovation et intervention sociales

**Impacts, méthodes
et mises en œuvre dans
les domaines de la santé
et de l'action sociale**



Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Cet ouvrage bénéficie également du soutien du PRN LIVES ainsi que de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).

La maison d'Édition Seismo bénéficie d'un soutien de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.

Publié par
Éditions Seismo, Sciences sociales et questions de société SA
Zurich et Genève

www.editions-seismo.ch
info@editions-seismo.ch

Texte © les auteur.e.s 2024

Conception de la couverture : Hannah Traber, St.Gall
Image de couverture : Sylvia Garcia Delahaye, Valérie Frossard et les jeunes créateur.e.s
(voir le chapitre 14 dans le livre)

ISBN 978-2-88351-120-0 (Imprimé)
ISBN 978-2-88351-764-6 (En ligne)

ISSN 2813-7922 (Imprimé)
ISSN 2813-7930 (En ligne)

<https://doi.org/10.33058/seismo.20764>



Cet ouvrage est couvert par une licence Creative Commons Attributio-n - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

Table des matières

Introduction

9

*Stéphane Rullac, Pascal Maeder, Milena Chimienti, Viviane Cretton,
Christian Maggiori et Isabelle Probst*

Première partie : la production des connaissances et ses méthodes

1	Pragmatism: A theoretical framework for social innovation <i>Daniel Gredig, Leanne Schubert and Anne Parpan-Blaser</i>	29
2	Comment saisir/décrire l'innovation à l'œuvre dans les pratiques ? Une proposition depuis l'analyse du travail <i>Kim Stroumza, Anne-Françoise Pont, Marc Pittet, Sylvie Mezzena et Laurence Seferdjeli</i>	43
3	La recherche communautaire, une démarche au service de l'innovation sociale <i>Sabrina Roduit et Nicolas Charpentier</i>	73
4	Co-construction des pratiques – terrain et recherche – par la recherche-action : l'exemple de <i>Cause Commune</i> <i>Emmanuelle Anex, Alain Plattet, Monique Chevalley Piguet et Dario Spini</i>	87
5	Apports de l'ergonomie de l'activité à l'innovation sociale <i>Rafaël Weissbrodt, Sandrine Corbaz-Kurth, Françoise Christ et Guérick Montmayeur</i>	113

Deuxième partie : la mise en œuvre d'une démarche d'innovation sociale

6	À la recherche d'un « Faire autrement » : regard sur une démarche à visée d'innovation sociale <i>Nicolas Gachet</i>	129
7	Recherche sur le sans-abrisme dans le mode d'un travail social transformateur: à propos de la relation entre la connaissance, la pertinence et l'innovation sociale <i>Matthias Drilling</i>	147
8	Mise en place d'une recherche-action collaborative pour améliorer les itinéraires de fin de vie : la difficile reconnaissance des expertises non scientifiques <i>Murielle Pott</i>	179

6		
9	Promouvoir l'équité des soins en santé : la médiation en milieu hospitalier	189
	<i>Laura Bertini-Soldà et Brenno Balestra</i>	
10	Une recherche-action collaborative (RAC) pour accompagner une modalité d'intervention socio-éducative inédite sur un territoire : innovation sociale ou innovation en travail social ?	209
	<i>Aude Bessmann, Aurélien Dejeu, Nathalie Gey et Catherine Mérigot-Guitton</i>	
11	Articuler innovation sociale et innovation technologique dans le champ du travail social : exemple du projet VIVRE	231
	<i>N'Dri Paul Konan, Bhama Steiger, Maria Sokhn, Fatou N'Diaye et Camille Pellaton</i>	
Troisième partie : les impacts observés ou souhaités		
12	Le manuel des processus pour une enquête dialogique systémique sur le bien de l'enfant: l'innovation dans et avec la pratique de protection de l'enfance	247
	<i>Brigitte Müller et Stefan Schnurr</i>	
13	Innover dans les Établissements médico-sociaux. L'accompagnement des personnes âgées atteintes de démence mis en forme par la « Méthode Montessori adaptée »	265
	<i>Alexandre Lambelet, Fabienne Malbois et Anne Jetzer</i>	
14	« Ma Voix en images » : une méthode favorisant la définition de politiques publiques avec des enfants et des jeunes ?	293
	<i>Sylvia Garcia Delahaye, Luca Decroux, Valérie Frossard et Jérôme Mabillard</i>	
15	Un dispositif d'écoute musicale dans les chambres de soins intensifs en psychiatrie : quel impact pour quelle innovation sociale ?	313
	<i>Angelika Güsewell, Matthieu Thomas, Émilie Bovet, Gilles Bangerter, Alexia Stantzos et Cédric Bornand</i>	
16	Défis et apports d'un processus innovant de recherche-intervention participative sur la parentalité en situation de toxicodépendance	335
	<i>Annamaria Colombo et Patricia Fontannaz, avec deux mères concernées</i>	
17	Psychomotricité et innovation sociale : de l'espace de soi à l'espace en commun	357
	<i>Stéphanie Rudaz</i>	
Auteur·e·s		371

Liste des capsules

Capsule 1:	La prise en charge des lesbiennes victimes de violences sexuelles, un défi pour les associations féministes de lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes	70
	<i>Amanda Terzidis, Hélène Martin et Nathalie Clovis Monbaron</i>	
Capsule 2:	Recherche participative sur la transition de la vie professionnelle à la retraite	110
	<i>Isabel Baumann, Sonja Feer, Erica Benz-Steffen et Ulrich Roth</i>	
Capsule 3:	Les réseaux d'entreprises formatrices. Un dispositif innovant au service de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes	174
	<i>Maël Dif-Pradalier et Edo Carrasco</i>	
Capsule 4:	Une formation de base à la vie affective et sexuelle pour et en partenariat avec des personnes en situation de handicap	206
	<i>Maria Begoña Gonzalez Garcia</i>	
Capsule 5:	L'accompagnement immobile, nouvelles pratiques professionnelles pour les encadrant·e·s de la mesure d'Insertion Sociale Active (ISA)	290
	<i>Gaël Blanchet</i>	
Capsule 6:	L'autonomie en santé de personnes souffrant de troubles psychiques	332
	<i>Sandro De Gasparo et Émilie Jung</i>	

Capsule 3 : Les réseaux d'entreprises formatrices. Un dispositif innovant au service de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes

Maël Dif-Pradalier et Edo Carrasco

Implantés en Suisse depuis près de deux décennies, les réseaux d'entreprises formatrices (REF) permettent à des entreprises de mutualiser la formation d'apprenti·e·s. Concrètement, deux ou plusieurs entreprises, souvent petites et moyennes, décident de collaborer en créant une structure tierce (un réseau d'entreprises formatrices qui peut prendre la forme d'une institution de formation, d'une association de professionnel·le·s ou de branche, d'une association, etc.) pour se répartir entre elles la tâche de former des personnes afin que ces dernières reçoivent une formation à la fois variée et suffisamment vaste. Ce dispositif innovant en matière d'organisation de la formation professionnelle duale est encore peu diffusé en Suisse (moins de 5 % des apprenti·e·s réalisent leur apprentissage selon cette formule) et notamment en Suisse romande et au Tessin. Il repose sur la collaboration interentreprises et recourt au principe dit du « tiers employeur » (Mouriaux 2005) : un employeur « de droit », le réseau qui agit en tant qu'organisation principale, recrute et engage des apprenant·e·s puis organise leur formation et les met à disposition d'entreprises formatrices, l'employeur « de fait », pour une durée variable et négociée (Dif-Pradalier et Reix 2017). Autant d'éléments qui peuvent assimiler les REF et la manière dont ils se sont développés, à une forme d'innovation sociale se rapprochant au type « évolutionnaire » (nouvelles méthodes et continuité des besoins) selon la typologie d'Osborn (1988).

Bien que différents « modèles » de REF existent, tous permettent quasi automatiquement de maintenir, voire d'augmenter le nombre total de places d'apprentissage disponibles et le nombre d'entreprises impliquées dans la formation professionnelle. En effet, grâce à ce dispositif, même des entreprises avec peu d'expérience en matière de formation et d'encadrement d'alternant·e·s (y compris celles sans autorisation de former) peuvent participer au dispositif et encadrer un ou plusieurs apprenant·e·s pour une partie de leur parcours de formation.

Le REF réduit les risques de rupture ou d'abandon et renforce la qualité et l'attrait de la formation duale, pour les entreprises, mais aussi pour les apprenant·e·s. Pour les premières,

on peut citer l'absence de responsabilité légale, la flexibilité de l'engagement qui est limité dans le temps ou encore la possibilité de ne se concentrer que sur les aspects professionnels tout en étant dégagé du suivi administratif et de l'essentiel du risque financier. Pour les second·e·s, le réseau offre notamment un soutien (scolaire mais aussi en entreprise) et une possibilité de médiation tout au long du parcours de formation (en cas de difficulté dans la relation patron·ne – apprenti·e, l'apprentissage n'est pas interrompu et l'apprenti·e a la possibilité de changer d'entreprise formatrice).

Comme l'ont confirmé nos propres recherches sur les REF, de jeunes adultes réussissant très bien à l'école choisissent d'accomplir un apprentissage dans un REF. Ils et elles y voient une opportunité de connaître différents lieux de formation (et de production) au cours d'un même apprentissage et partant, d'étendre leur réseau de connaissances professionnelles et d'obtenir un surplus d'expérience et de maturité professionnelles améliorant leur attractivité et chance d'insertion professionnelle. Autrement dit, ils et elles y voient l'occasion d'améliorer leur employabilité en se prévalant, grâce à l'expérience du REF, et notamment dans sa modalité d'organisation de la formation en rotation, de compétences aujourd'hui valorisées sur le marché du travail : flexibilité, adaptation, responsabilité et savoir-être (Dif-Pradalier et Reix 2017). De plus, par sa fonction d'intermédiaire de l'emploi qui sélectionne et recrute les candidat·e·s à un apprentissage, le REF s'avère encore comme un instrument efficace pour lutter contre les discriminations à l'embauche (p. ex. Imdorf et Seiterle 2015 ; Leemann *et al.* 2016) et réduire le nombre de personnes « à insérer ».

Malgré ses avantages, les REF peinent à se développer et à essaimer. La faute sans doute en partie à la perception d'une complexité d'organisation pour les entreprises, mais aussi à un coût plus élevé que celui d'un recrutement direct. Dans le contexte actuel de crise économique (qui pénalise notamment les primo-entrant·e·s sur le marché du travail) et de « tensions » sur le marché des places d'apprentissage, les REF sont aujourd'hui l'objet d'un intérêt renouvelé. Les autorités cantonales vaudoises, dans la foulée de la révision de la Loi sur l'aide sociale vaudoise entrée en vigueur en janvier 2017, ont ainsi récemment accompagné et subventionné la création de REF. L'expérience vaudoise inspire actuellement différentes actrices et différents acteurs privés et politiques du canton du Tessin (voir l'entretien ci-dessous).

Dans la mesure où la recherche suit de près l'évolution du REF et contribue activement à l'évaluation du dispositif, elle est invitée à jouer un rôle dans ce processus évolutif ancré territorialement qui, bien qu'impulsé « par le haut », vise à « hybrider les savoirs » (Rullac 2020). La demi-journée de réflexion organisée par le canton de Vaud et réunissant des chercheur·e·s ainsi que des organismes d'insertion partenaires du Canton intéressés à

développer un modèle d'apprentissage en réseau en est témoin. Le résultat de cette demi-journée n'aura pas tardé avec la création, six mois plus tard, du premier dispositif REF dans le canton.

Références bibliographiques

- Dif-Pradalier, Maël et Fabien Reix. 2017. Le recrutement en question. *Rapport de recherche pour le syndicat CGT-Force Ouvrière et l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES)*. <http://www.ires.fr/etudes-recherches-ouvrages/etudes-des-organisations-syndicales>.
- Imdorf, Christian et Nicolette Seiterle. 2015. La formation professionnelle dans le cadre des réseaux d'entreprises formatrices comme aide à l'intégration des jeunes issus de l'immigration. In Georges Felouzis et Gaële Goastellec (éds.), *Les inégalités scolaires en Suisse. École, société et politiques éducatives* (pp. 141-160). Berne : Peter Lang.
- Leemann, Regula J., Sandra Da Rin et Christian Imdorf. 2016. Les réseaux d'entreprises formatrices : une nouvelle forme d'apprentissage en Suisse. *Formation emploi* 133 : 139-156.
- Mouriaux, Marie-Françoise. 2005. Groupements d'employeurs et portage salarial : salariés à tout prix ? *Connaissance de l'emploi* 19. http://ceet.cnam.fr/medias/fichier/19-groupement-employeurs-portage-salarial_1508141204865-pdf?ID_FICHE=1049651&INLINE=FALSE.
- Osborne, Stephen P. 1998. Naming the beast : Defining and classifying service innovations in social policy. *Human relations* 51(9) : 1113-1154.
- Rullac, Stéphane. 2020. L'innovation en travail social : un objet à définir et des processus à caractériser. *Revue suisse de travail social* 25(19) : 139-156.

Entretien avec Edo Carrasco, directeur de la Fondazione Il Gabbiano (Tessin), réalisé par Maël Dif-Pradalier.

Pourquoi trouves-tu le dispositif des REF intéressant et en quoi considères-tu qu'il est porteur « d'innovation sociale » ?

Dans un contexte de changement social important, de mon point de vue, il y a de plus en plus besoin de soutenir les jeunes qui ont « des difficultés ». Ces difficultés se trouvent à différents niveaux : d'une part, il y a le choix complexe qu'il faut faire à 15 ans seulement, des problèmes liés à la famille qui vit de plus en plus de problèmes économiques et des jeunes qui refusent de rentrer dans un système de vie trop frénétique.

À tous ces problèmes s'ajoute une série de problèmes « liés au marché du travail » : il y a une grande pression au niveau scolaire et de la part de l'employeur, ce qui fait que

les bonnes places sont « chères ». Il y a aussi des difficultés au niveau du suivi des jeunes, et le cadre légal imposé pour suivre le jeune en formation en entreprise est trop strict. Ces facteurs font qu'il existe, du moins au Tessin, un grand besoin en nouvelles places d'apprentissage.

Le manque de places est dû aussi au bas niveau de formation de certaines jeunes qui ne finissent pas un apprentissage à 25 ans (alors que l'objectif national est de 95 %, seulement le 88 % des jeunes Tessinois ont un diplôme du secondaire II). Il est donc indispensable de créer un réseau « alternatif » d'entreprises capables de donner de nouvelles réponses et de « capturer » le besoin des jeunes. Ce besoin signifie aussi qu'il faut leur permettre de faire plus d'expériences pratiques. L'innovation sociale se situe donc à ces deux niveaux : création de places nouvelles et capacité d'accueillir et de donner au jeune le « temps » de faire de la pratique.

Quelle modalité de fonctionnement et d'organisation de réseau souhaiterais-tu développer au Tessin et pourquoi ?

D'une part, on souhaite élargir les réseaux d'entreprises sensibles à notre typologie de jeunes, et de l'autre côté nous souhaitons créer des entreprises sociales capables de capturer l'envie du jeune de travailler. Dans ce sens nous avons pensé à une entreprise qui travaille dans les nouvelles technologies (informatique) et à une entreprise qui travaille dans le « vert ». D'autres idées sont en phase d'évaluation.

Comment t'y es-tu pris pour lancer l'idée ? Quelle est la démarche que tu as adoptée et quels sont les acteurs qu'il a fallu réunir et/ou convaincre ?

Nous sommes en contact depuis 10 ans avec les jeunes, des jeunes qui ont besoin de se réinsérer dans le marché du travail. Nous avons pu constater un besoin grandissant d'avoir de nouveaux espaces de formation. Pour faire ce travail, il faut convaincre l'autorité politique et les départements concernés dans un premier temps et s'adresser aux entreprises dans un deuxième temps. Dans ce sens, nous en sommes encore à la première phase.

À combien as-tu évalué et construit le budget de lancement de ce dispositif et quelles sont ses sources de financement ?

Dans une première phase, on a demandé la possibilité d'engager des personnes capables de construire un réseau d'entreprises ainsi que le responsable de l'atelier d'informatique. Cette première phase coûte environ 400 000 francs et on peut compter sur l'aide de certaines fondations privées et de l'État tessinois qui a créé un fonds « Forjad » pour des projets de ce type.

**L'innovation a longtemps été rattachée à la technologie uniquement. Ce livre collectif décrit le développement de l'innovation sociale dans le champ du social et de la santé, principalement en Suisse romande, en discutant les différentes manières de conceptualiser et comprendre cette innovation. Cet ouvrage vise à rendre visibles des initiatives mises en œuvre dans des contextes aussi divers que l'insertion socioprofessionnelle, le sans-abrisme, les soins palliatifs, la psychiatrie ou encore la protection de l'enfance. Il se destine à toutes les personnes qui souhaitent comprendre ce qu'est l'innovation sociale, certaines de ses méthodologies et outils, ainsi que les obstacles auxquels elle peut être confrontée et quelques-uns de ses impacts positifs tels que la cohésion sociale en milieu urbain, l'accompagnement Pascal Maeder, responsable de projet scientifique, Haute école spécialisée de Suisse de personnes âgées atteintes de démence ou le soutien à la parentalité dans le occidentale (HES-SO).
contexte de l'addiction.**

Milena Chimienti, professeure, Haute école de travail social de Genève
(HETS-Genève, HES-SO).

Viviane Cretton, professeure, Haute école et École supérieure de travail social de la HES-SO Valais-Wallis (HES-SO).

Christian Maggiori, professeur, Haute école de travail social de Fribourg
(HETS-FR, HES-SO).

Isabelle Probst, professeure, Haute école de santé Vaud (HESAV, HES-SO).

Stéphane Rullac, professeur, Haute école de travail social et de la santé Lausanne
(HETSL, HES-SO).

